




PV DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2024
A 20h30 - SALLE DU CONSEIL

Date de convocation	25/10/2024
Liste des présents	RUAT Gilles, CARLET Annie, ATTARD Yves, RICHARD André, LIONNET Andrée, VIGOUROUX Edwige, MARTIN Pascal, COHADE Serge, PAYS Robert
Liste des absents avec procurations	Mme BARBALAT Catherine a donné procuration à Mme Andrée LIONNET
Liste des absents	Mathieu JOUVE, Carole PELET, David VIALLET, Christian ROYER
Président de séance	Gilles RUAT 
Secrétaire de séance	Edwige VIGOUROUX

Approbation du PV du dernier conseil municipal : le PV du conseil du 07/10/24 a été validé à l'unanimité

Délibération n°2024/89 : Vente terrain domaine public de la commune à Laniac	
<p>Exposé de la demande présentée au CM de Mme BOYER Martine d'acquérir le petit terrain lui permettant d'accéder à sa grange. Il conviendra de faire un déclassement dudit terrain jouxtant sa parcelle I 27 lorsqu'elle aura été bornée par un géomètre.</p> <p>Le Conseil autorise le Maire à prendre l'arrêté municipal afin de soumettre ce projet à enquête publique.</p> <p>Tous les frais afférents à cette vente seront supportés par l'acquéreur.</p>	<i>adoptée à l'unanimité</i>

Délibération n°2024/90 : Vente terrain domaine public de la commune à Siaugues-Saint-Romain	
<p>Exposé de la demande présentée au CM de M. ROCHER Franck d'acquérir une bande de terrain le long de sa parcelle où est implantée son usine SARL Métharocher. Il s'agit d'une partie des parcelles H 1232 et H 1233 dont le bornage puis la surface exacte seront déterminées suite au passage d'un géomètre.</p> <p>Tous les frais afférents à cette vente seront supportés par l'acquéreur.</p>	<i>adoptée à l'unanimité</i>

Délibération n°2024/91 : Subventions aux associations 2eme session	
<p>A la suite de l'examen des dossiers de demande de subvention par les associations, il est proposé les attributions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> •ADMR : 250 € - Voté à l'unanimité •A Lait'coute : 250 € - Voté à l'unanimité •Arts de vivre : 500 € - Voté à l'unanimité •Métallos Pem : 250 € - Voté à l'unanimité •Sou de l'école : 60 €/enfant - Voté à l'unanimité •Jeunes Siauguains : 250 € - Voté à l'unanimité •Amicale des Sapeurs-Pompiers : 800 € - Voté à l'unanimité 	<i>adoptée à l'unanimité</i>

Délibération n°2024/92 : Décision de souscrire un contrat d'assurance risques statutaires	
<p>Le CDG43 a lancé un marché pour souscrire un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à la charge des communes. Suite à l'exposition des résultats concernant notre commune et suite à la négociation du CDG43 auprès de l'assureur CNP-Relyens, le CM a validé la souscription d'un contrat d'assurance auprès de cette société à compter du 1er janvier 2025.</p>	<i>adoptée à l'unanimité</i>

Délibération n°2024/93 : Validation de l'offre de reprise de fonds de commerce "Le Relais 43"	
<p>Suite à liquidation judiciaire, et pour maintenir les activités du Relais 43 sur la commune, le CM autorise M. le Maire à faire une proposition auprès du mandataire SARL Mandatum pour l'acquisition du fonds de commerce à hauteur de 40 000 €.</p>	<i>adoptée à l'unanimité</i>

Délibération n°2024/94 : Décision Modificative n°1 : Budget Eau	
<p>Afin de payer la redevance pour pollution d'origine domestique à l'Agence de l'Eau, le CM l'augmentation de crédits ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution de crédit au chapitre 11, compte 6063 d'un montant de 1 520 € - Augmentation de crédit au chapitre 14, compte 701249, d'un montant de 1 520 € 	<i>adoptée à l'unanimité</i>

Délibération n°2024/95 : Versement d'une avance du Budget Général vers le Budget Annexe "Lotissement"	
<p>Afin de permettre l'équilibre du budget annexe "Lotissement", il convient de prévoir une avance remboursable au budget Général imputée sur le budget 2024 comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget Annexe : recette au chapitre 16, article 168748 d'un montant de 220 000 € - Budget Général : dépense au chapitre 27, article 27638 d'un montant de 220 000 € 	<i>adoptée à l'unanimité</i>